



Sauveteurs Secouristes du Travail

Formation initiale

Selon article
R4224-15



Objectifs :

- Faire face à une situation d'accident sur le lieu de travail.
- Informer sa hiérarchie sur les risques présents dans son environnement de travail.



Contenu Pédagogique :

- Protéger la victime, les témoins et se protéger d'un risque persistant.
- Repérer les risques dans une situation de travail et prévenir sa hiérarchie.
- Examiner une victime.
- Faire alerter.
- Secourir une victime qui saigne abondamment.
- Secourir une victime qui s'étouffe.
- Secourir une victime qui répond et se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux.

• Secourir une victime qui répond et se plaint de brûlures.

• Secourir une victime qui répond et se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements.

• Secourir une victime qui répond et se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.

• Secourir une victime qui ne répond pas mais respire.

• Secourir une victime qui ne répond pas et ne respire pas.

Mise en situation pratique :

saignements, désobstruction des voies respiratoires, mise au repos, PLS, Réanimation Cardio-Pulmonaire avec Défibrillation Automatisée Externe...

Pour + d'infos ou
inscription:



marc.mallet@forseconseil.fr



Marc MALLET :

Réponse rapide sous
72h et programmation
formation intra sous 1
mois maximum

Formation accessible
aux personnes en
situation de handicap,
nous contacter à
contact@forseconseil.fr
pour définir les
adaptations
nécessaires

Public :

Toute personne désigné par son employeur pour intervenir sur son lieu de travail en cas d'accident.

Pré-requis :

Aucun (formation basée sur le volontariat).

Durée :

2 jours (12h de face à face pédagogique).

Effectif :

4 personnes minimum / 10 maximum.

Validation :

- Attestation de formation.
- Carte SST (si le stagiaire est validé).

Prix :

Nous consulter.

Lieu de formation :

- En entreprise





Sauveteurs Secouristes du Travail

Formation initiale

Selon article
R4224-15



Programme Détaillé

■ Créer le groupe en formation :

- Accueil des participants et présentation de la formation (participants, formateur, objectifs, programme)

- Expérience des participants

Moyens :

- Tour de table des participants

■ Connaître le rôle du SST dans l'entreprise :

- Statistiques CNAMTS des accidents du travail
- Importance de la prévention des risques professionnels
- Rôle et intervention du SST

Moyens :

- Statistiques de la CNAMTS
- Plan d'intervention SST

■ Reconnaître, sans s'exposer, les risques persistants qui menacent la victime et/ou son entourage :

- Mécanisme de l'accident
- Identifier les sources de risques, réelles ou supposées dans une situation donnée
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux risques identifiés

Moyens :

- Vidéos, photos de situations de risques.
- Plan d'intervention SST

■ Supprimer ou isoler le risque, ou soustraire la victime au risque sans s'exposer :

- Définir les actions à réaliser permettant la suppression des risques identifiés
- Assurer ou faire assurer la suppression des risques
- Rendre impossible l'exposition de quiconque à un risque qui ne peut pas être supprimé de manière réaliste
- Dégager la victime en cas d'impossibilité de supprimer le risque

Moyens :

- Exposé du formateur
- Plan d'intervention SST
- Dégagement d'urgence par traction de la victime au sol
- Cas particulier de l'alerte à la population
- Mise en situation pratique

■ Examiner l'état de la victime :

- Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que les fonctions vitales de la victime sont menacées
- Associer aux signes décelés les résultats à atteindre

Moyens :

- Exposé du formateur
- Mise en situation pratique

■ Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise :

- Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise, qui doit alerter
- Définir les éléments du message d'alerte

Moyens :

- Exposé du formateur
- Jeu de questions-réponses
- Mise en situation, jeux de rôle
- Plan d'intervention SST

■ Effectuer l'action appropriée lorsque la victime saigne abondamment :

- Compression manuelle directe
- Tampon relais
- Garrot tourniquet
- Demander un avis médical

Moyens :

- Exposé du formateur
- Mise en situation pratique
- Plan d'intervention SST, vidéo
- Évaluation formative saignements



Sauveteurs Secouristes du Travail

Formation initiale

Selon article
R4224-15



Programme Détaillé

■ Effectuer l'action appropriée lorsque la victime s'étouffe :

- Claques dans le dos (chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson)
- Compressions abdominales (chez l'adulte et l'enfant)
- Compressions thoraciques (chez le nourrisson)

Moyens :

- Exposé du formateur
- Mise en situation pratique, jeux de rôle
- Mannequin Nourrisson
- Plan d'intervention SST, vidéo
- Évaluation formative étouffements

■ Effectuer l'action appropriée lorsque la victime répond mais se plaint de malaise :

- Mettre au repos
- Reconnaître, apprécier et transmettre à un médecin les signes d'un malaise

Moyens :

- Exposé du formateur
- Mise en situation pratique, jeux de rôle
- Plan d'intervention SST
- Évaluation formative malaises

■ Effectuer l'action appropriée lorsque la victime répond mais se plaint de brûlures :

- Brûlures thermiques
- Brûlures chimiques
- Brûlures électriques
- Autres

Moyens :

- Exposé du formateur
- Jeu de questions-réponses
- Mise en situation pratique, jeux de rôle
- Plan d'intervention SST, vidéo
- Évaluation formative brûlures

■ Effectuer l'action appropriée lorsque la victime répond mais se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements :

- Suspicion de fracture au dos, cou, tête
- Suspicion de fracture aux membres
- Respecter la position dans laquelle se trouve la victime

Moyens :

- Exposé du formateur
- Mise en situation pratique, jeux de rôle
- Plan d'intervention SST, vidéo
- Évaluation formative fractures

■ Effectuer l'action appropriée lorsque la victime répond mais présente une plaie qui ne saigne pas abondamment :

- Plaie grave à l'abdomen
- Plaie grave au thorax
- Sectionnement de membre
- Plaie à l'œil
- Plaie simple

Moyens :

- Exposé du formateur
- Mise en situation pratique, jeux de rôle
- Plan d'intervention SST, vidéo
- Évaluation formative plaies

■ Effectuer l'action appropriée lorsque la victime ne répond pas mais respire :

- Mise sur le côté (PLS)
- Retournement de la victime

Moyens :

- Exposé du formateur
- Mise en situation pratique, jeux de rôle
- Plan d'intervention SST, vidéo
- Évaluation formative PLS

Sauveteurs Secouristes du Travail

Formation initiale

Selon article
R4224-15



Programme Détaillé

■ ■ **Effectuer l'action appropriée lorsque la victime ne répond pas et ne respire pas :**

- Réanimation cardio-pulmonaire (RCP) avec défibrillation automatisée externe (DAE)
- Chez l'adulte,
- Chez l'enfant
- Chez le nourrisson (sans la DAE)
- Présentation d'un défibrillateur automatique
- Mise en place et utilisation d'un défibrillateur automatique

Moyens :

- Exposé du formateur
- Mise en situation pratique, jeux de rôle
- Mannequins adulte, enfant et nourrisson
- Défibrillateur automatique de formation
- Plan d'intervention SST
- Évaluation formative RCP

supprimer ou réduire les situations dangereuses ;

- Etre capable d'expliquer les vecteurs de transmission de maladies virales ou bactériennes, les signes de ces maladies et savoir appliquer les mesures de protection (gestes barrières) dans le cadre des consignes de l'entreprise.

■ ■ **Synthèse finale :**

- ■ Évaluation de tous les acquis

Moyens :

- ■ Mise en situation pratique sur un cas de synthèse tiré au sort par le stagiaire

■ ■ **Bilan final :**

- ■ Résultat final de la formation
- ■ Bilan des stagiaires
- ■ Remise de mémentos SST et d'autocollants SST

Moyens :

- ■ Fiche d'évaluation
- ■ Tour de table
- ■ Mémentos SST
- ■ Autocollants SST

■ ■ **SST Auxiliaire de prévention**

1. Etre Capable de situer le cadre juridique de son intervention

- Pouvoir citer les éléments fixant le cadre juridique de son intervention au sein de son entreprise et en dehors de celle-ci ;
- Etre capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique, lors de son intervention.

2. Etre Capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- Etre capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise ;
- Etre capable de situer le Sauveteur Secouriste du Travail en tant qu'acteur de la prévention.

3. Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

- Etre capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise ;
- Etre capable de définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en œuvre.

4. Etre Capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

- Etre capable de repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail ;
- Etre capable de supprimer ou réduire, ou de contribuer à

